



CREDIT LYONNAIS

Société anonyme au capital de F 1 344 000 000

Siège Social :

18, rue de la République - 69002 LYON

Siège Central et Administration :

19, boulevard des Italiens - 75002 PARIS

RCS LYON B 954 509 741 - APE 8902

**ACCORDS de COOPÉRATION
EUROPARTENAIRES
AVEC :**

BANCO DI ROMA

BANCO HISPANO AMERICANO

COMMERZBANK

Fiche d'information

Émission de titres subordonnés à durée indéterminée octobre 1985

MONTANT : F 1 500 000 000 en 300 000 titres de F 5 000 nominal.

PRIX D'ÉMISSION : 98,70 %, soit F 4 935 par titre.

DATE DE JOUISSANCE ET DE RÈGLEMENT DES SOUSCRIPTEURS : 4 novembre 1985.

RÉMUNÉRATION ANNUELLE :

— *Calcul :*

Le taux d'intérêt annuel sera égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés, publiés par l'INSEE pour les mois de septembre à août précédant chaque échéance, diminuée de 0,15 %.

Toutefois, la rémunération payable le 4 novembre 1986 sera au moins égale à F 580 par titre, correspondant à un *taux minimum* de 11,60 % pour cette première échéance.

— *Paiement :*

Le 4 novembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration peut, en l'absence de bénéfice distribuable, décider de reporter la mise en paiement de la rémunération annuelle.

REMBOURSEMENT : les titres subordonnés à durée indéterminée ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la Société, à un prix égal au pair.

RACHATS : possibles en Bourse à tout moment et par tout moyen.

Les demandes seront reçues, dans la limite du nombre de titres disponibles, aux guichets du CRÉDIT LYONNAIS.

Ces titres subordonnés à durée indéterminée feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Lyon) dès la clôture de l'émission.

Responsable de l'information : M. Hilaire LAVERRE - Tél. 295.19.40.

Le rapport d'exercice 1984 est à la disposition de toute personne qui en fera la demande (voir papillon détachable ci-après).

